

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit du développement territorial (4DR2145)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

DÉFAGO GAUDIN Valérie, Professeure ordinaire, BEURET Séverine, assistante-doctorante.

Contenu

Le droit du développement territorial recouvre avant tout le droit de l'aménagement du territoire mais également le droit des constructions, de la protection de l'environnement ou de la mobilité. Le cours est structuré de manière telle qu'il présente les fondements de la matière dans trois chapitres généraux; enjeux, instruments et procédure. Des thématiques particulières (« focus ») sont, en sus, abordées au fil du cours; elles sont choisies en fonction de l'actualité politique ou judiciaire, en prenant en compte les souhaits des étudiant-e-s exprimés en début de semestre. Les étudiant-e-s auront, en outre, l'occasion de travailler sur des projets d'aménagement du territoire en en présentant le contenu, les plans et le contexte juridico-politique qui a mené à leur adoption, lors d'exposés en groupe; cela leur donnera une expérience pratique dans la recherche des sources du développement territorial et leur permettra de se familiariser avec le Géoportail du Système d'information du Territoire Neuchâtelois (SITN).

Forme de l'évaluation

L'examen est oral et dure 15 min, précédé d'un temps de préparation. Il consiste en la résolution d'un cas pratique. Toute documentation est autorisée. Les étudiant-e-s doivent se munir des textes légaux mentionnés dans le document intitulé « Plan de cours ». Les ordinateurs, téléphones portables et tous autres objets connectés sont interdits; en cas d'infraction à cette règle, les éléments non admis seront retirés et l'examen peut être réputé échoué.

Documentation

La documentation nécessaire au cours est disponible sur Moodle.

Forme de l'enseignement

L'enseignement est dispensé sous la forme de présentations ex cathedra ainsi qu'au travers de la résolution de cas pratiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral